

Rapport d'activité

2021



SOMMAIRE

PAGE | 4

EN BREF : 2021

PAGE | 5

LE SPPPI PACA

PAGE | 6

LES MEMBRES DU SPPPI

PAGE | 8

LES CHIFFRES-CLÉS

PAGE | 9

LES TEMPS FORTS

PAGE | 11

NOS AXES DE TRAVAIL

SANTÉ & ENVIRONNEMENT
SANTÉ & TRAVAIL
SITES, SOLS & MATÉRIAUX

PAGE | 25

COMMUNICATION

PAGE | 28

FINANCEMENT

PAGE | 29

PROGRAMME 2022

PAGE | 30

PARTENAIRES 2021

EN BREF

2021 : PÉRENNISER LES ACQUIS



En 2021, compte tenu du contexte sanitaire particulier et des recommandations à limiter les rassemblements en présentiel, certaines activités ont été maintenues et réorientées vers des séminaires et des réunions en visioconférence. De cette façon, le SPPPI PACA a pu poursuivre ses engagements et pérenniser ses acquis.

SANTÉ/ENVIRONNEMENT

Enviro'Étang de Berre

Ce projet s'inscrit dans la suite du site internet Enviro'Étang de Berre. Cette plateforme a pour objectif de mettre à disposition les études liées à l'environnement sous la focale du territoire. Elle concerne les thématiques : Air, Eau, Sol, Biodiversité, Bruit, Santé des populations et Sociologie. En 2021, l'élargissement à l'ensemble du territoire de l'étang de Berre s'est poursuivi. À ce jour, 348 études sont disponibles.

Dispositif RÉPONSES

Le pourtour de l'étang de Berre concentre 300 000 habitants, une importante densité d'infrastructures de transport ainsi qu'un grand nombre d'installations et d'activités industrielles, avec les moyens de transport associés. Les résultats publiés dans différentes études récentes (« EPSEAL », « SCENARII », *etc.*) recensées sur le territoire de l'étang de Berre ont renforcé les craintes et les tensions autour des effets de la pollution de l'air sur la santé et l'environnement. L'information de certains de ces résultats a généré des incertitudes et des questionnements, voire une défiance des habitants vis-à-vis des acteurs du territoire. C'est ainsi qu'a émergé au sein du SPPPI PACA, la volonté d'entendre les attentes et les préoccupations des populations locales, d'y apporter des réponses et ainsi progresser de manière concrète sur la thématique santé-environnement. La mobilisation des énergies des acteurs du SPPPI PACA a permis de faire naître ce projet collectif nommé RÉPONSES. L'objectif est de répondre aux besoins des uns et des autres, dans un souci d'intérêt général. Ce projet a donné au SPPPI PACA dans une nouvelle dimension, celle d'un dialogue avec la population.

Après un travail sur la réalisation des actions, l'année 2021 était consacrée au suivi du plan d'actions, ainsi qu'à une nouvelle phase de mobilisation et de participation citoyenne d'envergure.

Fin 2021, nous avons recueilli 141 attentes et préoccupations auprès des citoyens. Le plan d'actions, constitué en réponse aux attentes, comprenait 135 actions et 61 clés pour comprendre. Une grande satisfaction vient de l'implication des porteurs d'actions à 98% dans le dispositif et du nombre de porteurs d'actions en augmentation constante depuis 2019. Ainsi, depuis 3 ans, cette dynamique de territoire s'amplifie, mettant en œuvre des actions concrètes contre la pollution de l'air.

SANTÉ/TRAVAIL

Séminaire-débat : Procédures d'urgence, droits et devoirs

Depuis plusieurs années, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS 13, anciennement DIRECCTE) s'associe au SPPPI PACA pour créer un lieu d'échange et de réflexion sur un sujet d'actualité, en amont des Comités Interentreprises de Santé et Sécurité au Travail (CISST). Cette année, après deux années de pandémie mondiale, le COVID a donné lieu à une augmentation des procédures d'urgence, notamment des droits de retrait et d'alerte. Cela a engendré de nouvelles interrogations sur le bien-fondé de leur mise en œuvre et des obligations des parties présentes.

SITES, SOLS ET MATÉRIAUX

Séminaire-débat : Schéma Régional des Carrières

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional des Carrières, la DREAL PACA en partenariat avec le SPPPI PACA a organisé une nouvelle étape d'information et de mobilisation à destination des acteurs du territoire, principalement les établissements publics de coopération intercommunale de la région. Dans la continuité du séminaire « Des carrières, oui ! Mais où ? Et combien ? », l'objectif de ce séminaire était de préparer la saisine officielle.

LE SPPPI PACA

14 FEVRIER 1972

**CRÉATION DU
SPPPI FOS BERRE**

1ER SPPPI DE FRANCE

JUIN 2010

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
CRÉATION DU « NOUVEAU » SPPPI PACA**

**UNE TRANSFORMATION
EN PROFONDEUR**

DÉCEMBRE 2012

**CRÉATION
DE L'ASSOCIATION**

**UNE GOUVERNANCE
COLLÉGIALE ET INDÉPENDANTE**

La concertation au service des questions d'environnement industriel

Le SPPPI PACA est le seul outil de dialogue et de concertation pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé. Créé, il y a 40 ans, sur le territoire fortement industrialisé de Fos-sur-Mer, son expérience profite aujourd'hui à toute la région PACA.

Grâce à son fonctionnement collégial, tous les acteurs (Associations, Collectivités, État & établissements publics, Industries et Salariés) contribuent à mutualiser les savoirs et identifier les attentes ainsi que les pistes de solutions.

Des missions répondant aux besoins locaux...

Le SPPPI PACA a pour objectif de traiter des questions d'environnement industriel, c'est-à-dire de toutes les activités générées par l'industrie pouvant être facteurs de risques et de nuisances pour les hommes, les biens et les milieux naturels, qu'il s'agisse de risques à court, moyen ou long terme.

Le SPPPI PACA a pour vocation de constituer un cadre d'échanges et de contribuer à la concertation locale entre les différents acteurs, à travers deux principaux types d'actions :

- La réalisation d'études et la mise en place d'actions concrètes destinées à répondre aux préoccupations locales particulières qui ne sont pas prises en compte par les dispositifs réglementaires existants, ou qui permettent d'en améliorer son efficacité.
- Le partage d'informations, la diffusion de connaissances et le partage des bonnes pratiques dans les domaines sur lesquels il porte sa réflexion.

Il favorise l'émergence d'objectifs et une culture partagée de la sécurité et du développement durable entre les acteurs, en respectant la diversité des représentations et des avis.

Il facilite l'accès des citoyens (individus, associations), collectivités et représentants des administrations responsables d'entreprises et salariés aux connaissances techniques et scientifiques qui fondent ses réflexions et décisions.

...appréhendées dans leur globalité

Les SPPPI contribuent au décloisonnement. Ils s'intéressent à l'ensemble des problèmes d'un territoire et pas uniquement aux rejets polluants et aux phénomènes dangereux, mais aussi aux effets sur les enjeux humains, économiques, écologiques. Les problématiques sont appréhendées dans leur globalité, gage d'efficacité et d'action.



LES MEMBRES DU SPPPI

L'Assemblée Générale du GES-SPPPI, qui a eu lieu le 27 mai 2021, a été l'occasion de rendre les bilans. Suite au report des élections départementales et régionales, le mandat des collectivités est prolongé jusqu'en 2022. Au 27 mai 2021, les membres des différentes instances étaient les suivants :

LE BUREAU		
ASSOCIATIONS		COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Richard DEBOOM ARPIL		Jean-François Mauffrey Conseiller municipal Mairie de Martigues
René TASSY Eco-Relais		
ÉTAT	INDUSTRIELS	SALARIÉS
Géraldine PLANQUE Chargée de mission GPMM	Marc BAYARD Président Environnement Industrie	Xavier TROLLET Secrétaire CHSCT, CGT LyondellBasell
Guillaume XAVIER Chef de service DREAL PACA	Norbert LOPEZ Directeur HSSEI Pétroinéo	Jean-Jacques BLANC Représentant FO
LE CONSEIL D'ORIENTATION		
ASSOCIATIONS		COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Grégoire ATICHIAN FNE PACA		Amapola VENTRON Métropole Aix-Marseille Provence
Daniel MOUTET ADPLGF		Jean-Paul GAY Mairie de Port-Saint-Louis du Rhône
Denis PELLICIO CIQ Saint-André		Marion JOLIVET Mairie de Fos-sur-Mer
ÉTAT	INDUSTRIELS	SALARIÉS
Muriel ANDRIEU-SEMEL ARS PACA	Béatrice CUBADDA RTDH/SARPI	Jacques ARMANI FO
Bernard VIGNE ADEME	Jérôme MAUVIGNEY CPB	Jean-Philippe MURRU CGT
	Flore OSTAPOFF Géogaz/Géosel	Daniel SAPA CFE CGC



Assemblées Générale et Plénière - mai 2021

APPUI : LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Yves NOACK
Directeur de recherche
Cerege

*Pollution de l'air, géochimie,
minéralogie*

Ali DOUAL
Maître de conférences Institut Su-
périeur d'Économie et de Mana-
gement (ISEM)

*Socio-économie de l'environne-
ment et du développement du-
rable*

**Valérie GODFRIN
SANSEVERINO**
Maître de conférences
CRC-Mines Paristech

Droit et risques

Christelle GRAMAGLIA
Maître de conférences
Cemagref

*Sociologie et sciences
politiques*

Marie-Laure LAMBERT
Maître de conférences
UPCAM CEJU

*Droit de la protection de
l'environnement*

Depuis 2012, le SPPPI PACA s'est doté d'une association de gestion indépendante : le GES-SPPPI.

Le périmètre de cette association support est la gestion, l'organisation et le fonctionnement du SPPPI PACA sur la base des orientations et des décisions arrêtées par le bureau et le conseil d'orientation du SPPPI PACA. Elle n'est donc qu'un outil au service du SPPPI PACA. Cette association est volontairement sans présidence et collégiale à l'image du SPPPI PACA.

LE GES-SPPPI

ASSOCIATIONS

Richard DEBOOM
ARPIL

René TASSY
Eco-Relais
Trésorier adjoint

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Jean-François MAUFFREY
Conseiller municipal
Commune de Martigues

ÉTAT

Guillaume XAVIER
Chef de service
DREAL PACA

Géraldine PLANQUE
Chargée de mission
GPM

INDUSTRIELS

Marc BAYARD
Président
Environnement Industrie
Trésorier

Norbert LOPEZ
Directeur HSSEI
Pétroinéo

SALARIÉS

Xavier TROLLIET
Secrétaire CHSCT, CGT
LyondellBasell
Secrétaire

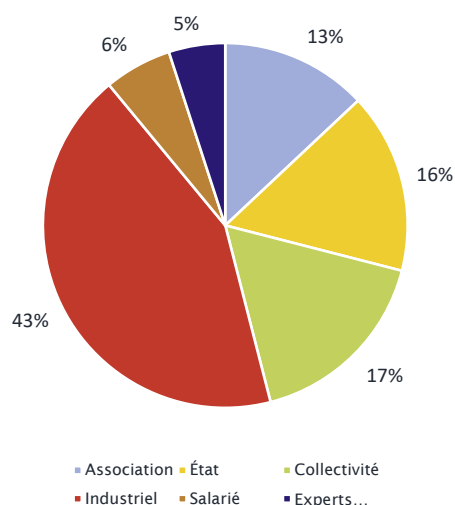
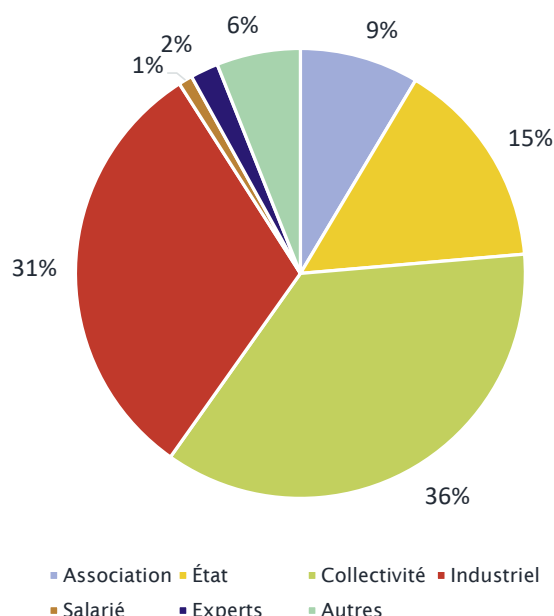
Jean-Jacques BLANC
Représentant
FO

LES CHIFFRES-CLÉS



Le SPPPI PACA constitue un réseau de 2 838 acteurs comprenant des représentants des associations, des collectivités, des services de l'État et des établissements publics, des industriels et des activités économiques et des représentants des salariés. Tous ces acteurs s'investissent, travaillent, agissent pour l'environnement, le risque et l'industrie en région PACA.

Répartition entre les collèges des acteurs du réseau SPPPI PACA (au 31/12/21)



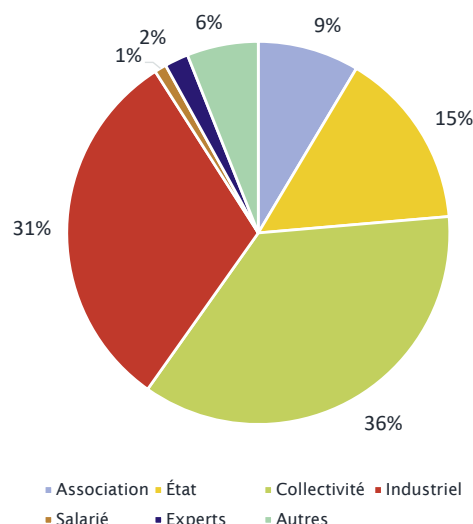
En 2021, 218 personnes ont participé à un séminaire du SPPPI PACA ou à un événement du projet RÉPONSES. Au total, les séminaires du SPPPI PACA ont rassemblé 2 137 personnes depuis le 1er janvier 2015.

Répartition des participants à un séminaire SPPPI PACA (année 2021)



Géographiquement, de par son histoire et la configuration des bassins industriels, le SPPPI PACA est majoritairement présent dans les Bouches-du-Rhône à 63 %.

Répartition géographique des acteurs du SPPPI en PACA (au 31/12/21)



LES TEMPS FORTS 2021

MAI

NOUVELLE MOBILISATION CITOYENNE

Après un travail sur la réalisation des actions, une nouvelle phase de mobilisation citoyenne a été lancée en mai 2021. Elle visait à associer de façon plus élargie les citoyens afin d'approfondir la réflexion et les acquis, et dessiner les axes d'amélioration du projet RÉPONSES. La mobilisation citoyenne a été organisée autour de trois temps forts d'information et de concertation. Plus de 1 200 personnes ont été entendues lors du Temps#1.



JUILLET

SUITE DU SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional des Carrières et dans la continuité du séminaire « Des carrières, oui ! Mais où ? Et combien ? » qui a eu lieu en 2017, la DREAL PACA en partenariat avec le SPPPI PACA a organisé un nouveau rendez-vous d'information à destination des acteurs du territoire. Ce séminaire avait pour objectif de préparer la saisine officielle organisée dans le cadre du Schéma Régional des Carrières.



NOVEMBRE

MOBILISATION DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Depuis 3 ans, RÉPONSES a pu confirmer l'impact positif de son dialogue entre les acteurs du territoire et les habitants du pourtour de l'étang de Berre. Après être allé à la rencontre des habitants, le SPPPI PACA a entamé, autour d'ateliers participatifs et collaboratifs, un Temps#2 de participation citoyenne afin de coconstruire les outils d'un dialogue pérenne et la mise en œuvre de nouvelles actions.



DÉCEMBRE

PROCÉDURES D'URGENCE

La DDETS 13 et le SPPPI PACA se sont associés depuis plusieurs années pour créer un lieu d'échange et de réflexion. Après deux années de pandémie mondiale, le COVID a donné lieu à une augmentation des procédures d'urgence, notamment des droits de retrait et d'alerte, engendrant ainsi de nouvelles interrogations sur le bien-fondé de leur mise en œuvre et les obligations des parties en présence.



NOS AXES DE TRAVAIL



SANTÉ & ENVIRONNEMENT

Plateforme
Enviro'Étang de Berre

Dispositif RÉPONSES

SANTÉ & TRAVAIL

Procédures d'urgence (droit
de retrait et droit d'alerte) :
droits et devoirs

SITES, SOLS ET MATÉRIAUX

Schéma Régional des
Carrières

CONTEXTE

De nombreuses études - environnementales, sanitaires, sociologiques - ont été menées sur les bassins industriels. Elles ont, pendant longtemps et de l'avis général, été éparses et peu visibles. Une demande des populations porte sur « une information sur la santé & l'environnement : centralisée par un acteur identifié, indépendante, accessible, pédagogique, par zone géographique ».

Cette demande, relayée par les adhérents du SPPPI PACA, a fait l'objet d'une première réponse en 2017 avec le site pilote Enviro'Fos. Cette plateforme met à la disposition des acteurs les études du territoire de Fos-sur-Mer sur les thématiques suivants : Air, Eau, Sol, Biodiversité, Bruit, Santé des populations et Sociologie.

Elle a été élargie au territoire du Golfe de Fos, puis au Bassin Minier de Gardanne et en 2019 au territoire de l'étang de Berre.

OBJECTIFS 2021

- Mettre en valeur les travaux réalisés par l'ensemble des acteurs de l'environnement du territoire de l'étang de Berre,
- Rester à jour sur les études du territoire du Golfe de Fos et du Bassin Minier de Provence.

PÉRIMÈTRE

Le recensement des études sur cette plateforme se veut exhaustif :

- Dans l'espace : localisées ou à périmètre élargi,
- Dans le temps : depuis la création du SPPPI PACA (1972) à nos jours,
- Par leur nature : études scientifiques ayant pour vocation de répondre à une problématique propre sur les thématiques énoncées ci-dessus.

PARTENARIATS Les étudiants du Master IS-PRNT ont participé à ce projet dans le cadre de leur projet tuteuré.



LIGNES DIRECTRICES

Sont intégrés à Enviro'étang de Berre :

- Les études « publiques » en prévenant le producteur,
- Les études non publiques sous condition de l'accord du producteur,
- Les articles scientifiques avec un accès payant, le lien est mis en ligne sur cette plateforme.

Sont exclus d'Enviro'étang de Berre :

- Les études dont le contenu est confidentiel, lié notamment à la sûreté d'un site sensible, ou à une stratégie économique,
- Les études présentant des données erronées ou caduques,
- Les produits de médias (articles, vidéo, etc.) ou de promotion.

RESULTATS

La plateforme regroupe à ce jour 348 études.

- 119 sur le Golfe de Fos,
- 66 sur le Bassin Minier de Provence,
- 19 sur l'Arrondissement d'Arles,
- 144 sur l'étang de Berre.

Depuis 2020, le nom Enviro'Fos/Gardanne est devenu Enviro'Étang de Berre.



UN CONTEXTE TENDU SUR UN TERRITOIRE MARQUÉ

Le territoire de l'étang de Berre concentre une cinquantaine d'industries classées SEVESO dont 37 seuils haut, les infrastructures de transport associées et 300 000 habitants sur 21 communes aux portes des parcs naturels de Camargue et des Alpilles. L'Observatoire Régional de Santé constate un état de santé de la population « fragilisé ». Des résultats plus inquiétants ont été avancés par l'étude Fos-EP-SEAL (ex. méthodologie mixte : étude de sociologie et étude épidémiologique), parue en janvier 2017, pointant la qualité de l'air comme responsable. Même si les résultats ont ensuite été infirmés, un climat d'inquiétudes et de préoccupations a généré un sentiment d'abandon de la population, créant un décalage entre d'une part les populations, et d'autre part les institutions, organismes ou industriels agissant sur le territoire.

UN PROJET COLLÉGIAL ET INÉDIT

Dans ce contexte, plusieurs parties prenantes ont souhaité se saisir à bras-le-corps de cette question de l'**impact sanitaire des pollutions environnementales**. Elles se sont mobilisées collectivement pour donner naissance à un **projet collégial** et répondre aux attentes des populations en Santé et Environnement. Cette collégialité est à la fois un mode d'action inédit et une exigence forte du projet.

UN OBJECTIF AMBITIEUX : RÉPONDRE À 100 % DES ATTENTES DU TERRITOIRE

L'objectif du projet a été d'**apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations** sur les questions de Santé et d'Environnement :

- En instaurant un **dialogue constructif**, entre les parties prenantes, dont les habitants,
- En impulsant de **nouvelles actions** à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, etc.),
- En offrant à toutes et à tous, une **information centralisée**, indépendante, accessible et fiable, de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.

UN FINANCEMENT PARTAGÉ

Depuis 2019, le financement est réparti équitablement entre les industriels, les collectivités et l'État/Établissements publics.



UN COPIL MULTIPARTENARIATS PÉRENNISÉ

Inspirée du principe de collégialité et de concertation déjà en œuvre au sein du SPPPI PACA, la gouvernance du dispositif RÉPONSES 2021 a permis de pérenniser les collèges des acteurs au sein du COPIL. En 2021, le COPIL était ainsi composé de 5 collèges :

ASSOCIATIONS Eco-Relais, Étang Marin, Fare Sud, FNE PACA

COLLECTIVITÉS Métropole Aix-Marseille-Provence, Mairies de Vitrolles et de Fos-sur-Mer

ÉTAT & ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DREAL PACA, ARS PACA, Grand Port Maritime de Marseille (GPM)

INDUSTRIELS Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF)

SALARIÉS CGT, FO



En appui, un comité d'expert composé d'AtmoSud, du Cerege, de l'Institut écocitoyen et du Centre communal d'Action sociale du Pays de Martigues, a accompagné le COPIL tout au long de l'année 2021.

DISPOSITIF RÉPONSES, LAURÉAT D'UN APPEL À PROJET 2021

Le dispositif a été désigné, en octobre 2020, lauréat de l'appel à projet national « Participation citoyenne sur les territoires » qui vise à encourager les pratiques de participation citoyenne en développant les compétences et en structurant les outils nécessaires. Cette dotation complémentaire et exceptionnelle, subventionnée par l'État et plus particulièrement la DITP, a permis de mener une démarche en 2021 d'envergure afin d'accroître le rayonnement de RÉPONSES et de poursuivre la construction d'un véritable dialogue sur le territoire. Cela a permis d'amplifier les aspects concertation, écoute et participation citoyenne afin de favoriser de nouveau la rencontre des citoyens qui sont au cœur de la démarche. Cette ambition complète le socle fondamental du dispositif RÉPONSES.

DISPOSITIF « RÉPONSES +++ »

Cette nouvelle étape du dispositif RÉPONSES avait pour objectif de continuer, de manière plus ambitieuse et plus structurée, le dialogue avec les habitants et usagers du territoire du pourtour de l'étang de Berre sur les questions liées à la qualité de l'air et à son impact.

Dans ce cadre, en 2021, la mobilisation et la participation des habitants et usagers du territoire se sont organisées autour de trois temps forts :



Temps#0 : Communication « d'acculturation ».



Temps#1 : Aller vers, informer, recueillir des avis.



Temps#2 : Mobiliser l'intelligence collective.



Temps#3 : Partager les résultats et débattre.

Il s'agissait d'approfondir la réflexion en présentant les acquis de RÉPONSES 2019 et 2020, en associant les citoyens à leur évaluation et à la recherche de pistes d'amélioration.



TEMPS#0 : COMMUNICATION « D'ACCULTURATION »

L'organisation de ces trois temps forts nécessitait une étape préalable « d'acculturation » qui s'est déclinée en trois volets :

- Presse et médias locaux : rappelant l'objectif et les acquis concrets de RÉPONSES et annonçant la poursuite du dialogue avec la volonté d'aller encore plus près des populations (participants et absents) ;
- Plateforme dispositif RÉPONSES : développement d'un volet plus grand public ;
- Rendez-vous préalables d'information et de mobilisation : avec les acteurs-relais.



TEMPS#1 : ALLER VERS, INFORMER, RECUEILLIR DES AVIS

La première phase de concertation 2021 organisée dans le cadre de RÉPONSES visait à échanger de nouveau avec les habitants sur leurs préoccupations et attentes en termes de santé-environnement. Elle devait notamment permettre de recueillir de nouvelles attentes, de s'adresser à des publics ne participant habituellement pas aux réunions classiques, de tester la connaissance du dispositif sur le terrain et de conforter le dialogue entre les habitants et les acteurs.

DISPOSITIF ITINÉRANT : PLUS DE 1 200 PERSONNES ENTENDUES

RÉPONSES est allé à la rencontre des habitants afin de mobiliser les 21 communes du pourtour de l'étang de Berre.



Un dispositif itinérant a été mis en place du 18 au 30 juin 2021 avec 34 lieux de rencontres *via* un stand sur les marchés, des micro-trottoirs aux abords des lieux de vie et la participation à des événements afin de recueillir leurs avis et nouvelles attentes vis-à-vis du dispositif. Une consultation en ligne était également disponible. 1 282 personnes ont été entendues.



Ainsi, 20 nouvelles attentes ont été identifiées lors de cette première phase de concertation.

79% des personnes interrogées ont un avis positif sur le dispositif RÉPONSES et 69% ont confiance en ce dernier. Le caractère collégial du dispositif constitue le principal atout du projet et l'une des conditions de son efficacité dans la lutte contre la pollution atmosphérique.

FORUM-RENCONTRE

Cette nouvelle étape de dialogue territorial autour de RÉPONSES s'est achevée le 30 juin 2021 par une demi-journée de rencontres et d'échanges ouverte à tous pour dialoguer directement avec les acteurs du dispositif.



Une centaine de personnes est ainsi venue s'informer, (re)découvrir RÉPONSES, dialoguer et contribuer au travers d'un parcours libre et des ateliers. Une séance plénière a rassemblé l'ensemble des participants en fin de journée pour faire le bilan de l'année écoulée, tirer les engagements de la démarche de terrain et commencer à dresser les lignes des actions futures.



TEMPS D'ÉCHANGES SPÉCIFIQUES AVEC DES PUBLICS « ÉLOIGNÉS »

L'objectif de ces rendez-vous était de pouvoir organiser des temps d'échanges spécifiques avec des publics dits « éloignés » de la démarche de concertation, tels que le secteur médical ou encore les jeunes. Dans ce cadre, RÉPONSES a porté une démarche particulière avec l'aide de la maison de santé pluriprofessionnelle multisite de Martigues Sud où 50 questionnaires, laissés en libre-service au sein de laboratoires et de cabinets médicaux, ont été renseignés. Le SPPPI PACA a également participé à l'événement « Protège ton été » de la ville d'Istres où environ 20 jeunes ont pu échanger autour de la pollution de l'air et du dispositif.



TEMPS#2 : MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Les objectifs de ce temps de travail collaboratif entre citoyens et acteurs compétents étaient d'enrichir le plan d'actions RÉPONSES suite aux retours recueillis lors du Temps#1 et d'enrichir, consolider et pérenniser les outils de dialogue.

ATELIERS PARTICIPATIFS & COLLABORATIFS

Après être allé à la rencontre des habitants et avoir pu confirmer l'impact positif du dialogue inédit initié par le dispositif RÉPONSES, le SPPPI PACA a entamé une nouvelle étape de participation citoyenne. Autour de 3 ateliers participatifs, les citoyens étaient invités à travailler, les 17, 18 et 20 novembre 2021, pour coconstruire la suite de la démarche, définir ensemble les outils qui permettront de pérenniser ce dialogue et évaluer les nouvelles réponses aux attentes entendues au printemps.



TEMPS D'ÉCHANGES SPÉCIFIQUES AVEC DES PUBLICS « ÉLOIGNÉS »

RÉPONSES a porté une démarche particulière envers les jeunes au travers du Conseil Municipal des Jeunes de la ville de Fos-sur-Mer et du Centre Social de la ville de Miramas. L'occasion de réunir une trentaine de jeunes pour travailler ensemble sur le dispositif et identifier les façons de participer à RÉPONSES. Trois sessions ont été organisées autour d'ateliers sur les thématiques qui les intéressent et sur les outils de communication qu'ils utilisent.



TEMPS#3 : PARTAGER LES RÉSULTATS ET DÉBATTRE

Un temps de restitution publique a eu lieu le 9 mars 2022 pour présenter les résultats du travail, débattre des conclusions et préparer les étapes suivantes (Temps#3 de la concertation). Ce temps fort est un devoir de suite. En effet, rendre des comptes et informer les habitants de ce qui a été fait au recueil de leur parole est, pour le dispositif, un devoir.

DISPOSITIF RÉPONSES

En 2021, le dispositif RÉPONSES s'inscrit dans la durée. Il s'est articulé autour de trois axes :



Poursuivre le dialogue citoyen,



Suivre et amplifier le plan d'actions,



Assurer une communication continue.

Le socle fondamental de RÉPONSES se poursuit. Le soutien financier des Collectivités, de l'État et des Industriels a permis de continuer le suivi et le développement des actions, ainsi que le dialogue citoyen.



POURSUIVRE LE DIALOGUE CITOYEN

Les citoyens sont le fil rouge du dispositif. Il a été construit pour répondre à leurs attentes et à leurs préoccupations. À travers trois piliers que sont le Panel citoyen, les référents territoriaux et l'événement annuel, les acteurs ont tenu à maintenir un dialogue avec les habitants du territoire dans un contexte délicat lié à la crise sanitaire (COVID-19).

UN PANEL CITOYEN RÉPONSES PÉRENNISÉ

Le Panel citoyen a continué, au cours de l'année 2021, son travail de « groupe témoin » du territoire en formulant des avis sur les points clés de la démarche et en remontant les informations terrain permettant de l'affiner. Comme chaque année, une nouvelle campagne de recrutement a été lancée en avril 2021 et a permis de constituer le nouveau Panel citoyen 2021.

Ainsi pérennisé, le rôle du Panel citoyen a aussi évolué pour prendre plus de place dans le dispositif. Des représentants du Panel sont également associés aux réunions du COPIL RÉPONSES à titre consultatif.



Au cours de l'année 2021, le Panel citoyen s'est réuni à deux reprises : le 14 avril (en visioconférence) et le 29 novembre.

LES RÉFÉRENTS TERRITORIAUX : UN DIALOGUE PRIVILÉGIÉ AVEC LES COLLECTIVITÉS DU TERRITOIRE

La Métropole Aix-Marseille-Provence et les 21 communes du territoire du projet ont un rôle incontournable dans le déploiement du dispositif RÉPONSES. Leur proximité avec les habitants et leur habitude de dialogue constituent un véritable atout.

Depuis 2020, un groupe de référents territoriaux est mis en place. En 2021, 18 communes y ont participé. Composé d'au moins un représentant par collectivité, il a pour objectif d'établir et d'entretenir au quotidien un lien permettant à la fois de travailler ensemble sur la communication de RÉPONSES et de bénéficier d'un retour du terrain sur le déploiement du dispositif.



L'ÉVÉNEMENT ANNUEL

Initialement organisé en fin d'année, l'événement annuel aura maintenant lieu en chaque début d'année. L'événement annuel 2021 se déroulera début 2022.



SUIVRE ET AMPLIFIER LE PLAN D'ACTIONS

Conformément à leur engagement initial, les acteurs du territoire (associations de protection de l'environnement, collectivités, État et établissements publics, industriels, salariés, et experts thématiques) ont apporté des réponses à chacune des 140 attentes des habitants et usagers du pourtour de l'étang de Berre, recensées lors des concertations citoyennes organisées en 2019 et 2021.

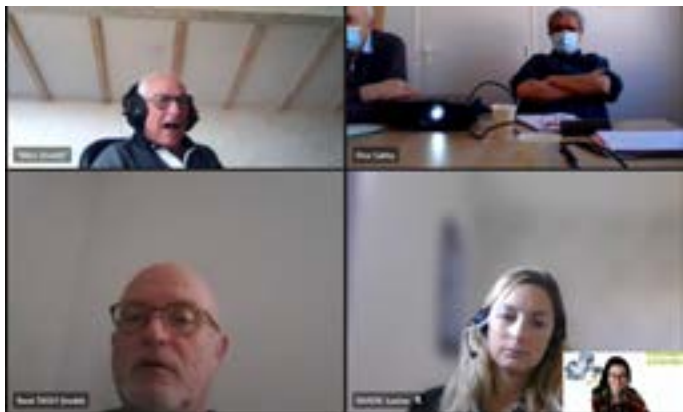
En 2021, l'objectif était à la fois :

- D'assurer le **suivi rigoureux** de l'avancement du plan d'actions,
- D'**informer en continu** les habitants et acteurs du territoire de l'avancée des actions et des résultats obtenus *via* la plateforme www.dispositif-reponses.org,
- D'impulser de **nouvelles actions**,
- D'intégrer de **nouveaux acteurs**.

LE GROUPE DE SUIVI DU PLAN D' ACTIONS

Afin de rendre efficace le suivi des actions par les associations, un groupe de travail de suivi du plan d'actions a été créé en 2020.

Ce groupe de suivi est piloté par les associations et ouvert aux membres du COPIL qui le souhaitent. 7 réunions du groupe de suivi se sont tenues en 2021. Elles ont eu lieu tous les 2 mois environ, à noter que la fréquence a été renforcée en fin d'année afin de suivre au mieux l'évolution des mises à jour. Ces réunions ont réuni au moins 2 associations, le SPPPI PACA et *a minima* 1 membre du COPIL RÉPONSES. Un retour rapide de ces réunions est fait à chaque COPIL.



DES INDICATEURS DE SUIVIS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

En 2020, des indicateurs de suivi du plan d'actions ont été définis et validés par le COPIL. Ils retranscrivent de la manière la plus transparente possible l'état d'avancement du plan d'actions en pourcentage :

- D'actions en cours,
- D'actions récurrentes terminées pour l'année,
- D'actions soldées,
- D'actions différées,
- D'actions dont l'avancement n'est pas connu,
- D'actions arrêtées.

LE PILOTAGE DU SUIVI DU PLAN D' ACTIONS

Le collège des associations est chargé d'assurer un suivi rigoureux et régulier du plan d'actions *via* les actions suivantes :

- Une vigilance particulière accordée à l'avancement concret des actions et à la transparence des informations données sur la plateforme,
- Une attention particulière accordée à la pertinence/à la qualité des résultats des actions mises en place,
- Une vigilance particulière est accordée à la compréhension du contenu des fiches actions et sur l'adéquation des actions avec les attentes des citoyens. Les associations ont relu l'ensemble des fiches actions entre 2020 et 2021,

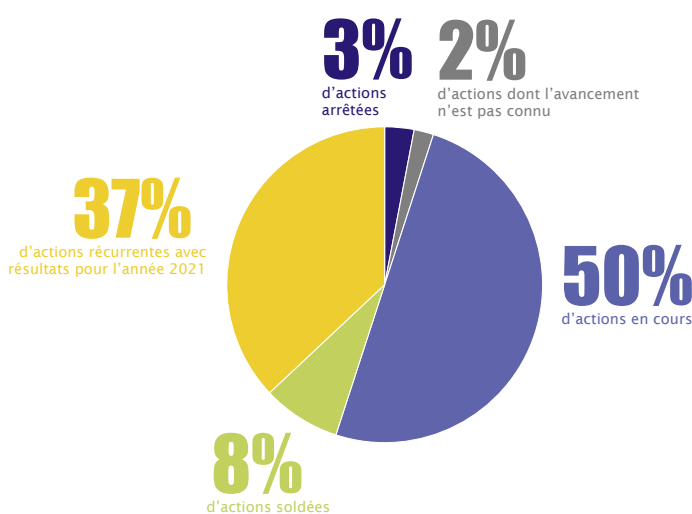
- Dans le cas d'une absence totale de retour de la part d'un/de porteur(s), le collège des associations s'engage à formuler à son tour une « relance » auprès du/des porteur(s).

Le SPPPI PACA est chargé du suivi technique à savoir :

- Relayer les demandes d'informations complémentaires formulées par les associations auprès des porteurs,
- Mettre à jour le tableau de suivi,
- Informer régulièrement les associations de la mise à jour des fiches actions et des nouvelles actions.

L'AVANCÉE DU PLAN D' ACTIONS

Au 31 décembre 2021, le plan d'actions RÉPONSES comptait 135 actions réparties de la façon suivante :



En 2021, les porteurs d'actions ont réaffirmé leur implication dans le projet : 98% des porteurs ont répondu aux sollicitations du SPPPI PACA pour mettre à jour les fiches actions.

DES NOUVELLES ACTIONS ET DE NOUVEAUX PORTEURS

Au cours de l'année 2021, le plan d'actions initial a été augmenté de 12 nouvelles actions et 8 nouveaux porteurs (Air Liquide, EDF renouvelables, Étang Marin, FNE PACA, KemOne Lavéra, Kyomed INNOV, Ministère des solidarités et de la santé, Ministère de la Transition écologique) ont rejoint le dispositif RÉPONSES, soit 45 porteurs d'actions au total au 31 décembre 2021.

En 2021, la communication continue et transparente envers les acteurs et les citoyens du territoire se poursuit à travers différents outils pour communiquer largement au sujet de RÉPONSES.

La communication a été élargie avec « RÉPONSES+++ » pour la mobilisation citoyenne en vue d'essayer de toucher différents publics de différentes manières.

À DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE

• Via la plateforme RÉPONSES :

www.dispositif-reponses.org. La plateforme créée en 2019 et visant à informer en continu les habitants et acteurs du territoire des actualités RÉPONSES, de l'avancée du plan d'actions et de ses résultats, et plus largement sur le projet, a été mise à jour quotidiennement au cours de l'année 2021.



• Via le site internet du SPPPI PACA :

www.spppi-paca.org, afin de relayer l'information sur le dispositif RÉPONSES au travers de différentes actualités.

• Grâce à une newsletter « une nouvelle réponse concrète » :

Au cours de l'année 2021, cette newsletter est parue 7 fois et a été envoyée à quelques 2 300 destinataires.

• Grâce à une newsletter « RÉPONSES du tac au tac » : Cette newsletter est parue 3 fois et a été envoyée à 1 130 destinataires.

• Grâce à une newsletter supplémentaire et spéciale « mobilisation citoyenne » :

Cette newsletter est parue 6 fois et a été envoyée à 2 300 destinataires.



Les newsletters sont disponibles : www.dispositif-reponses.org - Dialogue - Tout public - Newsletter

• Sur les réseaux sociaux du SPPPI PACA :   à savoir Twitter (70 tweets ont été publiés par le SPPPI PACA en 2021) et LinkedIn (62 posts ont été faits sur l'année).

• Sur une page Facebook dédiée à RÉPONSES :  qui a été créée en mai 2021 afin de s'ouvrir plus largement, donner plus de visibilité, aller au plus proche des citoyens, etc. Bien accueillie par le public, la page compte désormais 119 abonnées, 92 mentions « J'aime » et 94 publications. @DispositifReponses

• Via le relais des acteurs du territoire et des collectivités : en partageant les actualités de RÉPONSES par mailing, sur leurs propres réseaux sociaux, etc.

• Dans la presse : avec 12 communiqués de presse, 1 conférence et 1 point presse réalisés en 2021, ajouté à cela 1 émission. De plus, un supplément de 15 pages dans le journal « La Provence » a été publié en mai, avec plus de 3 500 exemplaires distribués aux acteurs du territoire et aux citoyens lors des différents événements.

16 pages pour tout savoir sur le dispositif "Réponses"



Espace presse : www.dispositif-reponses.org - Le projet - Espace presse

• Par des supports de communication : 500 flyers présentant la plateforme, 500 plaquettes de présentation du dispositif et plus de 500 affiches ont été distribués aux acteurs et citoyens du territoire. 1 poster présentant la démarche a également été diffusé pendant la concertation Temps#2.

3 reportages vidéo ont été publiés sur la chaîne Youtube SPPPI France afin de présenter les différents temps de la concertation.





LES AMÉLIORATIONS DE LA PLATEFORME

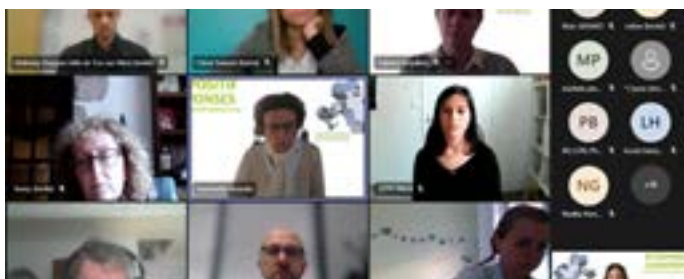
Au cours de l'année 2021, plusieurs améliorations ont été apportées à la plateforme RÉPONSES, à la fois pour répondre aux attentes des citoyens, compléter les informations mises à disposition, ou encore améliorer la clarté et l'accessibilité des informations qui y sont présentées.

Parmi les améliorations réalisées :

- La création de schémas pour apporter des réponses plus visuelles et synthétiques,
- La reformulation des attentes pour améliorer la clarté des attentes et les harmoniser entre elles,
- Une amélioration des Clés pour comprendre pour apporter des informations claires et accessibles,
- La reprise du contenu des fiches actions pour améliorer leur clarté et la compréhension,
- Une amplification des liens entre les attentes, les actions et les Clés pour une mise en lumière des grandes thématiques et dynamiques du territoire,
- La création de recherche par état d'avancement des actions,
- Une harmonisation des mots-clés,
- La création d'un moteur de recherche plus performant,
- La migration sur la plateforme de l'espace privé du Panel citoyen,
- La création d'un espace document,
- Un important travail réalisé sur le référencement visant à améliorer le positionnement de la plateforme dans les moteurs de recherche.

• Au travers d'événements :

où le SPPPI PACA poursuit son engagement d'information et d'écoute des citoyens en participant à des événements spécifiques, comme la journée nationale de la qualité de l'air, la journée des associations de la ville de Berre l'Étang, les forums santé des villes d'Istres et de Martigues et le « KFé RÉPONSES ».



• Au travers de multiples rencontres :

où le SPPPI PACA poursuit son engagement d'information auprès des acteurs en participant à des événements spécifiques où le dispositif est notamment présenté, tels que les CLIÉ et différents séminaires.

• Grâce aux acteurs du territoire :

qui diffusent l'information encore plus largement par l'intermédiaire de leurs newsletters, sites internet, propres événements, revues éditées, réseaux sociaux, etc.



Les revues des parutions des acteurs et des collectivités sont disponibles : www.dispositif-reponses.org - Dialogue - Acteurs du territoire - Relais RÉPONSES



ORGANISATION DES CISST

Les CISST (Commissions interentreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail) sont des instances réglementaires créées lorsque deux entreprises SEVESO sont riveraines et à la condition qu'elles disposent toutes deux d'un CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail). Ces CISST se veulent des lieux d'échanges sur des sujets comme les risques majeurs, les effets domino, *etc.*

Le SPPI PACA étant déjà une structure de concertation installée et traitant de sujets qui peuvent être proches, il est apparu judicieux de les articuler intelligemment, pour répondre à la fois aux exigences réglementaires et aux besoins des acteurs de terrain tout en gagnant en pragmatisme.

En effet, selon les termes de la circulaire DRT 2006-10 du 14/04/2006), le CISST contribue à la prévention des risques professionnels susceptibles de résulter des interférences entre les activités et les installations des différents établissements, et il assure une concertation entre les CHSCT concernés.

Le CISST assure la concertation entre les CHSCT des différents établissements qui le constituent afin de prévenir et limiter les risques professionnels liés aux éventuelles interférences entre les activités et les installations de ces établissements (« effet domino »).

PARTICIPANTS

36 personnes étaient présentes.
Elles étaient réparties de la façon suivante :

- 34 participants venant du secteur industriel & représentants des salariés,
- 2 participants représentant de l'État.

Il s'agit d'une instance dédiée aux échanges et réflexions concertées. Le CISST contribue à l'action préventive de manière globale par une mission de conseil (en amont) aux chefs d'entreprises, seuls responsables de la prévention des risques professionnels.

Le CISST ne se substitue pas aux CHSCT, il leur apporte une réflexion collective ciblée sur un domaine limité, laquelle réflexion peut s'avérer très précieuse pour préparer l'action future des CHSCT.

Le CISST est composé des présidents des différents CHSCT des entreprises SEVESO concernées par chaque PPRT, et des représentants des salariés, à raison d'un titulaire et d'un suppléant désignés par la délégation du personnel de chacun des CHSCT.

Le SPPI a pris en charge également l'organisation des réunions formelles de CISST (dès lors allégées) sur la base de :

- 3 CISST,
- Une demi-journée sur la base de ½ journée par CISST,
- Un compte-rendu par CISST.

Le SPPI PACA a pris en charge l'organisation logistique de ces CISST (invitations, accueil, compte-rendu, *etc.*).

PARTENARIAT

Ce séminaire a été organisé en partenariat avec la DDETS 13 (anciennement DIRECCTE).

PROCÉDURES D'URGENCE

25.11.21 - Droit de retrait et droit d'alerte : droits et devoirs

100%
de satisfaction



CONTEXTE

Depuis plusieurs années, la DDETS 13 (anciennement DIRECCTE) s'associe au SPPPI PACA pour créer un lieu d'échange et de réflexion sur un sujet d'actualité.

Ce séminaire-débat s'inscrit dans la logique des CISST et vise ainsi à les rendre fructueux et pragmatiques. Ainsi, l'année dernière, pour 100% des participants, ce séminaire leur a été utile dans leur travail.

ACTION DU SPPPI PACA

Après deux années de pandémie mondiale, le COVID a donné lieu à une augmentation des procédures d'urgence, notamment des droits de retrait et d'alerte, engendrant ainsi de nouvelles interrogations sur le bien-fondé de leurs mises en œuvre et les obligations des parties en présence. Ce champ de travail méritait d'être reprécisé et clarifié pour mieux appréhender ces problématiques sur les grandes plateformes industrielles.

FINANCEMENT

Ce projet est financé par la DDETS 13.

PROGRAMME

- Procédures d'urgence (droit de retrait et droit d'alerte) : droits et devoirs

PARTICIPANTS

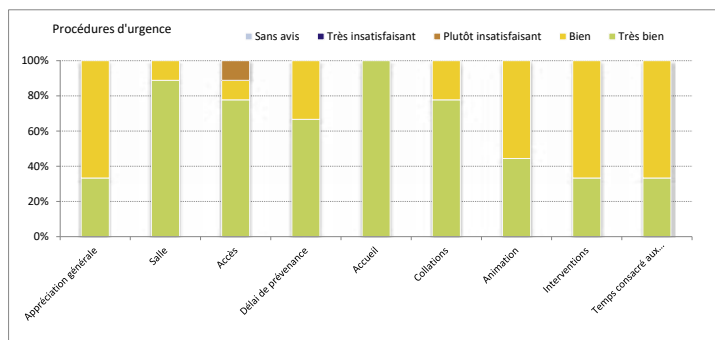
12 personnes étaient présentes.
Elles étaient réparties de la façon suivante :

- 4 représentants des salariés,
- 8 participants venant du secteur industriel.

RETOUR DES PARTICIPANTS

L'exploitation du questionnaire satisfaction (portant sur 9 réponses) a montré une appréciation générale très satisfaisante (33,3%) ou satisfaisante (66,7%).

Pour 100 % des participants, ce séminaire leur sera utile dans leur travail.



“

Qu'est-ce qui vous a le plus satisfait ?

Échanges, concision.

Différence entre «droit de retrait» et «droit d'alerte». Mieux maîtriser, comprendre, informer.

Les supports fournis qui servent de références.

Qualité de l'information diffusée.

Le rappel fait sur le «motif raisonnable».

“

Avez-vous des remarques (organisation, contenu, etc.) ?

Une heure supplémentaire pour le débat, discussions...

“

Pensez-vous que ce séminaire vous aidera dans votre travail ?

9 personnes ont répondu : OUI

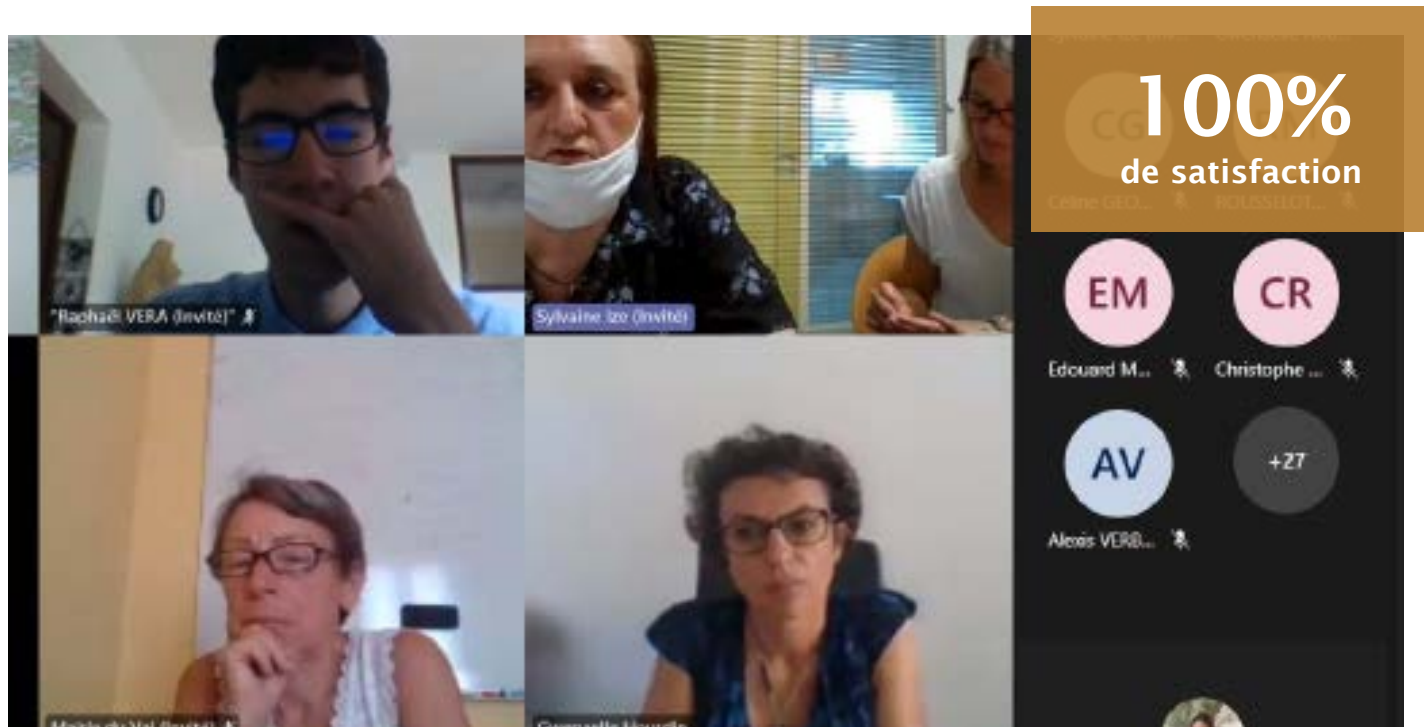


Les présentations et le compte-rendu validé par les participants sont en ligne :

www.spppi-paca.org - Axes de travail - Santé/Environnement & Santé/Travail - Procédures d'urgences (droit de retrait et droit d'alerte) : droits et devoirs

SCHÉMA REGIONAL DES CARRIÈRES

08.07.21 - Continuité du séminaire « Des carrières, oui ! Mais où ? Et combien ? »



CONTEXTE

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional des Carrières, la DREAL PACA a organisé en partenariat avec le SPPPI PACA et dans la continuité du séminaire « Des carrières, oui ! Mais où ? Et comment ? » qui a eu lieu en 2017, une nouvelle étape d'information à destination des acteurs du territoire, principalement les établissements publics de coopération intercommunale de la région.

ACTION DU SPPPI

L'objectif de ce séminaire était de préparer la saisine officielle organisée dans le cadre du Schéma Régional des Carrières (article R515-4 du Code de l'Environnement). Il a permis de rappeler le contexte d'élaboration du schéma ainsi que sa portée, de présenter les enjeux liés à l'approvisionnement en matériaux en région, d'explicitier le contenu du schéma en particulier sur l'intégration de la thématique matériaux dans les documents de planification (SCOT/PLU(i)) et de répondre aux premières questions.

PARTICIPANTS

50 personnes étaient présentes.
Elles étaient réparties de la façon suivante :

- 3 représentants des associations,
- 25 représentants des collectivités,
- 8 représentants de l'État & établissements publics ,
- 11 industriels,
- 2 représentants des salariés.

PROGRAMME

- Contexte, gouvernance et calendrier d'élaboration du Schéma Régional des Carrières,
- Contenu de l'état des lieux, chiffres clés, notions importantes,
- Le projet de Schéma Régional des Carrières (SRC) : documents projets mis à disposition, détails sur le contenu des échanges,
- Calendrier de consultations.

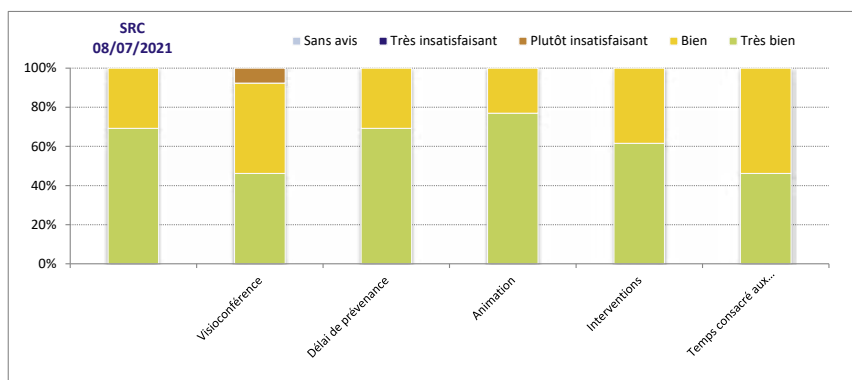
PARTENARIAT

Ce projet est organisé en partenariat avec la DREAL PACA.

Compte tenu des conditions sanitaires, ce séminaire a été réalisé en visioconférence.

RETOUR DES PARTICIPANTS

L'exploitation du questionnaire satisfaction (portant sur 13 réponses) a montré une appréciation générale très satisfaisante (69,2%) ou satisfaisante (30,8%).



“

Qu'est-ce qui vous a le plus satisfait ?

La présentation claire et précise.

La clarté de la présentation et les explications apportées.

Le style de la présentation et la qualité des intervenants.

La présentation était très claire.

Le déroulement général de la réunion, pas de problème technique, des temps d'échanges proposés à chaque partie.

Contenu calendrier.

Le format en visio-conférence permettant le distanciel. La structuration de la présentation (plan très clair) et l'approche sous-l'angle des documents d'urbanisme.

“

Avez-vous des remarques (organisation, contenu, etc.) ?

Interventions très denses et plutôt rapides : heureusement que l'on a le powerpoint pour réviser.

A reconduire!

“

En cas de réponse insatisfaisante, merci de préciser :

Organisation et animation très bien, mais j'ai été un peu dépassée par le débit de présentation des diapos, trop rapide pour moi.

Les présentations et le compte-rendu validé par les participants sont en ligne :

www.spppi-paca.org - Axes de travail - Sites, sols et matériaux - Schéma Régional des Carrières

COMMUNICATION

Le SPPPI PACA a profité de cette année 2021 pour pérenniser ses acquis avec un double objectif, à la fois mieux faire connaître le SPPPI PACA, ses activités, et montrer l'intérêt d'y participer. Le dispositif RÉPONSES a permis d'intensifier ses ambitions sur le pourtour de l'étang de Berre.

Plusieurs axes de travail avaient été identifiés :

- Mieux faire connaître le SPPPI PACA,
- Renforcer les relations avec les partenaires,
- Amplifier les réseaux sociaux,
- Renforcer la communication média.

MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE SPPPI PACA

Représentation du SPPPI PACA et participations

La participation à des colloques est une façon de faire connaître le SPPPI PACA. Compte tenu du contexte particulier de l'année 2021, de nombreux événements ont été organisés en visioconférence. Néanmoins, le SPPPI PACA était présent pour :

Les représentations :

- Colloque international de l'ANSES : Crédibilité de l'expertise scientifique et décision publique (20, 21, 26 janvier 2021 et 2, 8, 9 février 2021),
- Débat public de la liaison Fos-Salon (20 janvier, 31 mars et 8 juillet 2021),
- Présentation MassHylia Total & Engie La Mède (29 janvier 2021 & 12 octobre 2021),
- PPA : évaluation et objectifs (11 février 2021, Enquête publique : 5 octobre 2021),
- Strategy CCUS : comité Vallée du Rhône (19 mars 2021),
- Installation du Comité d'interface de l'Observatoire régional des Cancers (28 juillet 2021),
- Déclinaison territoriale du PNSE 4 par la Société Francophone de Santé Environnement : l'implication des 16-25 ans en santé-environnement (30 septembre 2021),
- Conseil de développement du Grand Port Maritime de Marseille (23 mars, 16 avril, 18 juin et 8 octobre 2021, GT4 : 8 septembre 2021),
- Comité territorial de l'ouest des Bouches-du-Rhône (20 avril 2021),
- Conférence de la Fondation de l'Académie de Médecine (FAM) : cycle exposome : risques sanitaires liés à la pollution chimique - Séance II : Effets perceptibles et connus sur les populations : liens entre exposome et maladies (26 avril 2021),
- Envirorisk (24 septembre 2021),
- Contrat Local de Santé du Pays de Martigues (20 septembre 2021),
- Audition par la commission des affaires sociales pour les crédits de la mission «Santé» du projet de loi de finances 2022 (27 septembre 2021),
- Institut écocitoyen : réunion publique sur le projet HAPSIS (21 septembre 2021),
- Jury des Trophées de la concertation (20 octobre 2021),
- Réunion rendue ANSES, organisée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône (9 novembre 2021),
- OAZIP (13 décembre 2021),
- Réunion ArcelorMittal, Préfecture des Bouches-du-Rhône (21 décembre 2021).

Les Commissions Locales d'Information et d'Échanges :

- CLIÉ Lavéra (6 avril 2021),
- CLIÉ Berre (30 septembre 2021),
- CLIÉ ArcelorMittal (13 janvier et 7 juillet 2021).

Les interventions :

- Séminaire d'ouverture au public IRSN «Fukushima, Tchernobyl : conséquences d'un accident nucléaire sur la santé» (8 avril, 30 septembre et 1er octobre 2021 - Intervention sur RÉPONSES),
- Rendez-vous Majeurs (20 mai 2021 - Intervention sur RÉPONSES),
- Voyage d'études des étudiants Mines Paris-Tech (23 avril 2021 - Intervention sur RÉPONSES),
- Séminaire AVITEM (2 décembre 2021).

Les présentations de RÉPONSES :

- Enquête France Chimie (16 juillet 2021).

RENFORCER LA RELATION AVEC LES PARTENAIRES

Les dernières nouvelles du SPPPI PACA

Afin de maintenir une dynamique d'information auprès des adhérents, partenaires et participants, le SPPPI PACA a mis en place une newsletter d'information : « les dernières nouvelles du SPPPI PACA » avec au programme un retour sur les événements passés, un *save the date* sur les séminaires à venir, et un flash info. Elle est envoyée 2 fois par an.



DÉVELOPPER LES RESEAUX SOCIAUX

LinkedIn, Twitter & Youtube



Les réseaux sociaux sont, de nos jours, incontournables. Une page LinkedIn « SPPPI PACA », plus large réseau professionnel, a été alimentée tout au long de l'année. Elle permet à l'association de maintenir une dynamique d'information régulière auprès de son réseau professionnel. Créée en mars 2018, la page compte aujourd'hui 475 abonnés (+87 abonnés en 2021) avec un total de 62 publications, une moyenne (sur 30 jours) de 17 visiteurs et 214 impressions de post. *Compte LinkedIn* : <https://fr.linkedin.com/company/spppi-paca>



Le compte Twitter @SPPPIPACA compte aujourd'hui 279 abonnés (+29 abonnés en 2021) avec un total de 479 tweets, une moyenne de 78 visites du profil (+13 en 2021) et 3 551 d'impressions du tweet. Twitter permet au SPPPI PACA de développer son réseau, d'augmenter le trafic vers son site internet, et surtout d'interagir avec le public. *Compte Twitter* : <https://twitter.com/SPPPIPACA>



Le SPPPI PACA est également présent sur Youtube via la chaîne SPPPI France. Elle permet à l'association de publier ses vidéos à un public plus large. La chaîne compte aujourd'hui 15 abonnés, avec jusqu'à une centaine de vues par vidéo. *Compte Youtube* : https://www.youtube.com/channel/UC_GF74YIShFu9jt1Ghi3Leg/

Les acteurs du territoire, en tant que relais, partagent et retweetent les actualités du SPPPI PACA sur leurs propres réseaux sociaux. L'utilisation de ces réseaux sociaux se poursuivra sur un rythme soutenu en 2022.

RENFORCER LA COMMUNICATION MÉDIA

La presse

Suite à l'envoi de communiqués de presse pour le projet RÉPONSES, le SPPPI PACA a réussi à nouer une relation privilégiée avec la presse. 90 articles sont parus depuis 2019 dans La Provence, France 3 PACA, Les Nouvelles Publications, Maritima, etc.

Retrouvez la revue de presse en ligne : www.dispositif-reponses.org - Le projet - Espace Presse - Articles de presse et le dossier de presse « mieux connaître le SPPPI PACA » : www.spppi-paca.org - Qui sommes-nous ? - Espace Presse - Dossier de presse



Mieux connaître
le SPPPI PACA



Les sites internet

Le site internet est un outil privilégié pour diffuser l'information à l'ensemble des adhérents. Régulièrement mis à jour, il bénéficie d'améliorations constantes pour faciliter la navigation et l'accès à l'information.

www.spppi-paca.org



De plus, a été créé un second site internet dédié au dispositif RÉPONSES, développé en V7 avec l'agence 1=2, avec de nouvelles fonctionnalités.

L'ensemble des attentes et des réponses est répertorié sur une plateforme dédiée (www.dispositif-reponses.org) afin de :

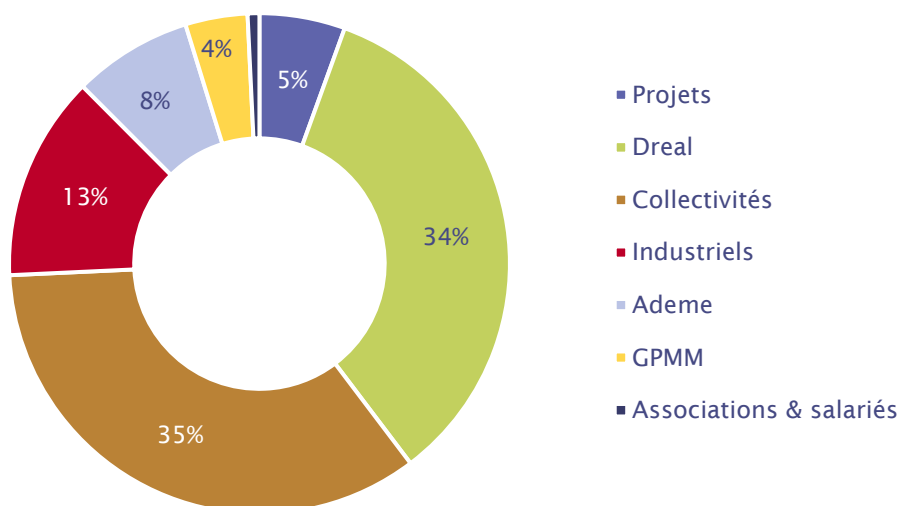
- Présenter les attentes de la population récoltées lors des deux phases de concertation,
- Présenter et suivre les réponses aux attentes des citoyens (actions et informations),
- Identifier les différents acteurs qui travaillent sur le territoire et qui portent des actions,
- Centraliser les informations et connaissances créées par les différents acteurs.



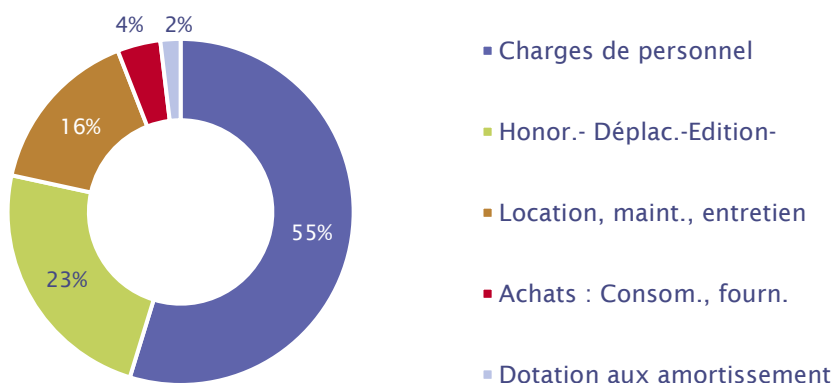
FINANCEMENT

Le budget de fonctionnement du SPPPI PACA hors RÉPONSES, s'élève à 131 744 €. Son fonctionnement est assuré de façon collégiale. C'est un des principes forts de fonctionnement du SPPPI qui garantit son indépendance.

2021 - RECETTES (Hors RÉPONSES) - 130 k€



2019 - DÉPENSES



Le SPPPI PACA emploie une personne à temps plein, une personne en temps partiel en communication/administration et deux personnes en temps partiel en environnement en contrat à durée déterminée.

2022 ENRACINER LES ACQUIS

DISPOSITIF RÉPONSES



OBJECTIF

Apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations sur les questions de Santé et d'Environnement :

- En instaurant un dialogue constructif, entre les parties prenantes, dont les habitants,
- En impulsant de nouvelles actions à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche, etc.),
- En offrant à toutes et à tous, une information centralisée, indépendante, accessible et fiable, de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.

ZONE CONCERNÉE

Arrondissement d'Istres (21 communes), Bouches-du-Rhône.

Grâce à l'implication de tous les acteurs du territoire, cette démarche inédite, collégiale et ambitieuse est maintenant reconnue tant au niveau régional que national. En 2022, le dispositif REPONSES se poursuivra avec l'ensemble des acteurs du territoire selon les mêmes fondamentaux, à savoir « dialogue » et « réponses (actions) concrètes ». En ce qui concerne les actions, les trois axes - impulsion de nouvelles actions en réponse aux attentes, suivi du plan existant avec rigueur et régularité et amélioration continue de la plateforme - seront consolidés voire amplifier. Sur l'aspect « dialogue entre les parties prenantes dont la population », les outils définis avec les habitants du territoire vont être mis en place progressivement de façon à rendre ce dialogue mature, transparent et régulier. Toutes les informations sur www.dispositif-reponses.org

SANTÉ/ENVIRONNEMENT : Qualité de l'air

Il s'agit dans ce projet d'apporter des éléments de réflexion sur ce thème où les enjeux sociétaux, politiques et économiques s'affrontent. Le SPPPI PACA proposera une information pluraliste en y incluant différents aspects de la problématique - qu'ils soient environnementaux, sanitaires, ou économiques.

OBJECTIF

Contribuer à l'information des acteurs, identifier les bonnes pratiques et proposer des axes de progrès.

ZONE CONCERNÉE

Région PACA, et plus particulièrement les Bouches-du-Rhône.

SITES ET SOLS POLLUÉS : Schéma régional des Carrières (SRC)

La loi ALUR réforme les Schémas des Carrières. À l'horizon 2020, toutes les régions devront être dotées d'un Schéma Régional des Carrières (SRC). Les SRC seront caducs dès l'adoption du SRC. Dans la continuité du premier séminaire organisé en 2017, il s'agira de poursuivre l'accompagnement de l'élaboration de ce schéma en proposant un lieu d'échanges et de débats sur ce thème. Ce lieu, en parallèle des instances et de la concertation officielle, permettra une appropriation des enjeux par le plus grand nombre d'acteurs concernés. Le dernier séminaire, ouvert largement, devrait se tenir au 1^{er} semestre 2022.

OBJECTIF

Accompagner l'élaboration du Schéma Régional des carrières.

ZONE CONCERNÉE

Région PACA.

AUTRES SUJETS

Plusieurs autres partenariats et séminaires sont prévus en 2022.

LES PARTENAIRES DU SPPPI PACA EN 2021

Parce que la vraie réussite est celle que l'on peut partager avec tous ceux qui l'ont rendue possible, le SPPPI PACA remercie, ici, tous ses partenaires pour leur confiance, leur participation et leur soutien.

ASSOCIATIONS

- ADPLGF,
- AIEJE,
- ARPIL,
- ASEF,
- Association Étang Nouveau
- ATMOSUD,
- CEMAC,
- CIQ St André,
- Colineo,
- Comité Santé Litoral Sud,
- Confédération Générale des CIQ,
- CINEA 84,
- Coordination des Associations l'Etang Marin,
- Cyprès,
- Éco Relais,
- Enerpol 84,
- Fare Sud,
- FNE PACA,
- FNE 84,
- IECF,
- La Nesque Propre,
- MF Mutualité Française,
- Triathlon Team Brignoles,
- UFC Que Choisir 13,
- Vitropole.

ÉTAT & ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- ADEME,
- ARS PACA,
- BRGM,
- DREAL PACA,
- GPM,
- DDETS 13,
- OHM-BMP / CNRS.

INDUSTRIELS

Adhérents privilégiés :

- ADR Conseils en Sécurité,
- AECOM,
- Arcelor Mittal,
- BG Ingénieurs Conseils,
- CERN TC,
- Egis Structures et Environnement,

- Environnement industrie,
- ERG,
- Evere,
- France Chimie,
- Géosel Manosque,
- Géogaz Lavéra,
- INERIS,
- Kaliès,
- LyondellBasell Berre,
- Ramboll,
- Triadis.

Par l'intermédiaire d'Environnement Industrie :

- Air Liquide,
- Airbus Helicopters,
- Allios,
- Altéo,
- Arcelormittal,
- Areva,
- Arkema,
- Asco Industrie,
- Bayer Polyols,
- Carrières Gontéro,
- Centrale de Provence E.ON SNET,
- Chimiget,
- Chocolaterie de Provence,
- CEA Cadarache,
- DPF,
- EDF,
- EPC France,
- Esso Raffinage,
- R. Fillière,
- Eurenco,
- Évéré,
- Fibre Excellence,
- Firmenich,
- Franciaflex,
- Gazéchim,
- GCSPA,
- GDF,
- Géogaz,
- Géosel Manosque,
- Groupement interhospitaliers Cannes/Grasse/Antibe/Fréjus,
- Haribo,
- Harsco Métaux Sud,
- Heineken,
- International Flavors and

- Fragrance,
- Kem One,
- La Mesta Chimie Fine,
- Lafarge Ciments,
- LBC Marseille,
- Lyondell Chimie,
- Naphtachimie,
- Nelle Cie des Détergents et du Savon de Marseille,
- Ortec Industrie,
- Panzani,
- Payan Bertrand,
- Petroineos,
- Phoenix Services,
- Pizzorno Envt,
- PMB Alcen,
- Primagaz Lavéra,
- Protec Métaux d'Arcenc,
- René Laurent,
- Rousselot,
- RTDH,
- Saint Gobain Isover,
- Saint Louis Sucre,
- Sanofi Chimie,
- Sapa Profiles Puget 1,
- Cave Cécilia,
- Sémag,
- Sérarm,
- Seyfert Packaging,
- SMA Vautubière,
- SMED,
- Société des Eaux de Marseille,
- Solamat Merex,
- SPSE,
- ST Microelectronics,
- Stogaz,
- Sud Engrais Dist.,
- Total Raffinage,
- Tournaire,
- Valsud,
- Véolia.

COLLECTIVITÉS

- Conseil Régional PACA,
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône,
- Métropole Aix-Marseille Provence.

Ainsi que les communes de :

- Fos-sur-Mer,
- Grans,
- Martigues,
- Port-de-Bouc,
- Port-Saint-Louis,
- Rognac,
- Vitrolles.

REPRÉSENTATION SALARIALE

- Comité régional CGT PACA,
- Union Départementale Force Ouvrière,
- CFE-CGC Chimie Méditerranée,



SPPPI PACA

**Secrétariat Permanent pour la
Prévention des Pollutions
Industrielles**

contact@spppi-paca.org

www.spppi-paca.org

